



Probleme indemnisation Huissier

Par **panam95**, le **11/09/2013** à **11:29**

Bonjour voila mon problème, il y a 3 mois j'ai fait appelle à un huissier pour une affaire de prud'hommes, 3 mois plus tard je n'ai reçu aucune sommes, la dernière lettre que j'ai reçu de l'huissier datte du 27/08/13 ou il me dit qu'il a tenté une saisie-attribution mais que le compte est débiteur.rnJ'ai appelé le cabinet de l'huissier qui ma dit qu'ils ne peuvent rien faire a part une relance.rnJe ne sais plus quoi faire cela dure depuis 3ans si même un huissier ne peut rien faire alors c'est mort pour moi.rnBesoin d'infos svp merci.

Par **moisse**, le **11/09/2013** à **15:27**

Bonjour à vous aussi,rnUn adage dit qu'on ne tond pas un œuf, et semble- t-il c'est ici le cas.rnEn fait c'est à vous de rechercher des informations sur la situation sociale de votre employeur, s'il ne fait pas l'objet d'une procédure collective (dépôt de bilan, règlement judiciaire...).

Par **panam95**, le **14/09/2013** à **11:34**

Je pense que tout sa c'est à l'huissier de le faire c'est son job après tout. La société existe encore j'ai vu des camions de l'entreprise y'a 2 jours, que le compte soit débiteur pas possible comment font ils pour payer les employer.